

# Soutien à la grève des personnels de Mayotte !

Montreuil, le 29 janvier 2025

**Début janvier la FNEC FP-FO Mayotte s'est adressée à la ministre Borne dans une lettre ouverte pour demander à L'État de prendre enfin ses responsabilités et répondre aux demandes des personnels**

Devant l'entêtement de la ministre Borne de ne pas répondre aux revendications les personnels de Mayotte sont en grève depuis le 20 janvier dans le cadre d'un préavis déposé par plusieurs fédérations dont la FNEC FP-FO.

Parce que Le cyclone n'a pas fait de différences entre les personnels, ils exigent l'attribution de l'aide exceptionnelle de 2000€ à tous les personnels, y compris ceux qui ont un indice supérieur à 448.

Si le ministère semble accepter de verser l'aide à tous les agents, ceux qui ont un indice supérieur à 448 sont contraints de remplir un dossier de demande d'aide avec diverses pièces justificatives pour pouvoir l'obtenir ! Inacceptable !

Pour la FNEC FP-FO face « à la plus grande catastrophe naturelle depuis des décennies » cette aide de 2000 € doit être donnée à tous, tout de suite, sans distinction, sans division, sans discrimination vis-à-vis de l'indice de rémunération.

Les personnels grévistes exigent la sécurisation des écoles et des établissements. Si le recteur évoque à grand renfort de communication des comités qui auraient visité ces écoles et ces établissements et auraient effectué des préconisations, force est de constater que les personnels, et en particulier les directeurs d'école et chefs d'établissements n'ont eu aucune connaissance de rapports écrits qui auraient été rédigés !

L'intersyndicale exige la communication immédiate des rapports écrits à tous les personnels, notamment par voie d'affichage, afin que l'ensemble des agents ait connaissance des consignes de sécurité. Tous les personnels doivent pouvoir travailler en sécurité !

Informé de la venue de la ministre Borne à Mayotte jeudi 30 et vendredi 31 janvier, la FNEC FP-FO exige que celle-ci se rende auprès des grévistes, reçoive une délégation et réponde à toutes les revendications !

## **La FNEC FP-FO rappelle ses revendications :**

- Augmentation de la valeur du point d'indice et abrogation de la réforme des retraites Macron- Borne
- Hausse du taux d'indexation des salaires pour compenser le coût de la vie
- 2000 € pour tous, quel que soit l'indice, tout de suite
- Instauration de l'ASA (Avantage Spécifique d'Ancienneté) dans l'ensemble du département et accélération de carrière pour l'ensemble des personnels
- Extension de la reconnaissance REP+ à toutes les écoles et tous les établissements du département, y compris les lycées
- Plan massif de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent
- Prime d'aide logement pour tous les personnels et révision à la hausse de cette indemnité
- Revalorisation de la carrière des anciens agents de l'ex IERM, avec prise en compte de l'AGS
- Création d'une indemnité spécifique d'éloignement renforcée (ISE Mayotte), modulée en fonction de la durée d'exercice sur le territoire, pour encourager la stabilité et la continuité pédagogique.

**La FNEC FP-FO apporte son soutien plein et entier aux personnels grévistes de Mayotte !**